

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 janvier 2023

REPAS À 1 EURO POUR TOUS LES ÉTUDIANTS - (N° 659)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AC6

présenté par

Mme Parmentier, M. Ballard, M. Bilde, Mme Blanc, M. Chudeau, Mme Loir, M. Loubet,
M. Odoul, Mme Pollet et Mme Ranc

TITRE

Substituer aux mots :

« 1 euro »

les mots

« 2 euros ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement

de

cohérence.

Le présent amendement propose de modifier le titre de la proposition de loi en remplaçant « 1 euro » par « 2 euros », en cohérence avec notre amendement n° AC5.